



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0104

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon

objet : Assemblée générale de l'association Village des créateurs du Passage Thiaffait - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014**Délibération n° 2014-0104**

commission principale : développement économique

objet : **Assemblée générale de l'association Village des créateurs du Passage Thiaffait - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'association Village des créateurs du Passage Thiaffait a été créée en 2000. Son siège est basé à Lyon.

Son objet est de favoriser le développement économique et la promotion de jeunes créateurs nationaux et internationaux installés au Passage Thiaffait, et de soutenir et accompagner les jeunes créateurs de l'ensemble de la région Rhône-Alpes adhérents de l'association. L'association a plus largement pour objet de promouvoir la création dans les secteurs du textile, de l'habillement de la mode et du design.

L'association rassemble des organisations professionnelles de ces secteurs (Mode, habillement Rhône-Alpes, Syndicat de l'Union inter-entreprises du textile -UNITEX- Lyon et région), les institutions consulaires (Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, Chambre de métiers du Rhône), les collectivités locales, ainsi que des créateurs personnes morales ou physiques.

Pour poursuivre son objet, l'association, en concertation avec les organisations professionnelles, les institutions consulaires et les collectivités :

- conduit toutes actions nécessaires à l'identification des projets d'entreprises, à l'évaluation de leur faisabilité et à leur formalisation et, notamment, assiste les candidats créateurs dans la définition de leur plan d'affaires, dans la recherche de parrainage, d'informations et de conseils, ainsi que dans la mise au point des produits,
- assure la gestion du Centre de ressources ouvert au sein du Passage Thiaffait, dans les locaux affectés à l'hébergement des entreprises en création (pépinière d'entreprises),
- met à disposition de ses membres créateurs, des moyens collectifs logistiques, techniques ou immatériels,
- contribue à la notoriété des créateurs installés au sein du Passage Thiaffait et plus largement des créateurs de la région lyonnaise, bénéficiant des services du Centre de ressource, par toutes actions de promotion appropriées, et organise, notamment, des expositions et manifestations sur le site du Passage Thiaffait.

Modalités de représentation

L'association est composée de 3 collèges (membres fondateurs, membres actifs, créateurs) et compte une cinquantaine de membres adhérents actuellement.

La Communauté urbaine de Lyon figure parmi les membres fondateurs de l'association "Village des créateurs du Passage Thiaffait". L'association est administrée par un Conseil d'administration composé des membres fondateurs, à l'exception de la Ville de Lyon et de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur David Kimelfeld pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale de l'association Village des créateurs du Passage Thiaffait.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.